

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue à la salle multimédia d'Énercycle (400, boulevard de la Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès), **jeudi le dix-neuvième jour du mois d'août deux mille vingt et un (19 août 2021), DIX-SEPT HEURES (17 H)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2021-08-5217

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2021
5. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
6. Autorisation d'une signature d'une demande d'autorisation au MELCC — Implantation d'un centre de transfert au LET de Saint-Étienne-des-Grès
7. Autorisation de signature d'une demande d'autorisation au MELCC — Cellules du LET de Saint-Étienne-des-Grès
8. Radiation de créances
9. Radiation de créances — Demandes provenant des clients
10. Octroi — DDP-2021-195 — Fourniture, levées et transport de conteneurs de type (roll-off) pour l'écocentre de Champlain
11. Motion de remerciement à monsieur Pierre Tardif
12. Nomination de monsieur Stéphane Comtois à titre de directeur général

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

13. Nomination de monsieur Alexis Doucet à titre de directeur Opérations et infrastructures
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5218

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
17 JUIN 2020**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 17 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5219

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'août 2021, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5220

**AUTORISATION D'UNE SIGNATURE D'UNE DEMANDE
D'AUTORISATION AU MELCC — IMPLANTATION D'UN
CENTRE DE TRANSFERT AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-
GRÈS**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Régie, tout document requis par le MELCC pour autoriser l'implantation d'un centre de transfert au LET de Saint-Étienne-des-Grès.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-08-5221

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE DEMANDE
D'AUTORISATION AU MELCC — CELLULES DU LET DE
SAINT-ÉTIENNE-DES GRÈS**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser Stéphane Comtois, directeur général Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier, Jean-François Bélanger d'Alphard ainsi que Pascale Pierre d'Alphard, à signer, pour et au nom de la Régie, tout document requis par le MELCC pour autoriser des modifications afférentes aux cellules du LET de Saint-Étienne-des-Grès et décrites, substantiellement, dans une note de service datée du 14 mai 2021. Cette note est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Cette résolution remplace la résolution 2021-05-5193 adoptée à la séance ordinaire du conseil d'administration du 20 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5222

RADIATION DE CRÉANCES

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC de Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 17 août 2021 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 14,01 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5223

**RADIATION DE CRÉANCES — DEMANDES PROVENANT
DES CLIENTS**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 17 août 2021 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est 164,97 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-08-5224

**OCTROI — DDP-2021-195 — FOURNITURE LEVÉES ET
TRANSPORT DE CONTENEURS DE TYPE «ROLL-OFF»
POUR L'ÉCOCENTRE DE CHAMPLAIN**

ATTENDU qu'Énercycle exploite six écocentres soit à Trois-Rivières (secteurs ouest et est), Shawinigan, Saint-Étienne-des-Grès, Champlain et Louiseville ;

ATTENDU que des conteneurs sont utilisés à chacun des écocentres pour entreposer les matières qui y sont acheminées et les transporter ultérieurement pour leur valorisation ou leur élimination ;

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de prix pour la fourniture, levées et transport de conteneurs de type «roll off» de l'écocentre de Champlain ;

ATTENDU les soumissions déposées suite à la demande de prix DDP-2021-195 :

Entreprises	Prix soumis (taxes en sus)
Transport J.Y.Martel inc.	37 402,00 \$
GFL (Services Matrec inc.)	61 407,50 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contre DDP-2021-195 pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs à l'écocentre de Champlain, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Transport J.Y. Martel inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5225

MOT DE REMERCIEMENT À MONSIEUR PIERRE TARDIF

ATTENDU la contribution apportée par monsieur Pierre Tardif pendant son mandat à titre de directeur général et son dévouement à l'organisation ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

ATTENDU que durant son mandat, il s'est notamment fait remarquer par son grand respect des institutions municipales et du rôle de leurs représentants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et appuyé à l'unanimité de souligner l'apport indéniable de monsieur Pierre Tardif à l'organisation d'Énercycle durant son mandat à titre de directeur général.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5226

**NOMINATION DE MONSIEUR STÉPHANE COMTOIS À
TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU l'arrivée du terme du contrat de travail de directeur général, monsieur Pierre Tardif, le 6 août 2021 ;

ATTENDU que monsieur Tardif a signifié qu'il ne souhaitait pas renouveler ce contrat de travail à titre de directeur général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de nommer monsieur Stéphane Comtois à titre de directeur général, et ce, rétroactivement au 7 août 2021. Les conditions d'emploi de monsieur Stéphane Comtois sont prévues au projet de contrat de travail daté du 16 août 2021 et le président est autorisé à signer avec monsieur Comtois un contrat de travail substantiellement conforme à ce projet.

Il est également résolu d'abolir le poste de directeur général adjoint et directeur Opérations et infrastructures occupé par monsieur Stéphane Comtois depuis le 22 mars 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5227

**NOMINATION DE MONSIEUR ALEXIS DOUCET À TITRE
DE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ET INFRASTRUCTURES**

ATTENDU le processus initié pour procéder à l'embauche d'un nouveau directeur Opérations et infrastructures

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de recréer le poste de directeur Opérations et infrastructures préalablement aboli le 22 mars 2021 et de nommer monsieur Alexis Doucet à titre de directeur Opérations et

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

infrastructures à compter du 20 septembre 2021. Les conditions d'emploi de monsieur Alexis Doucet sont celles des cadres et son salaire correspond au salaire des directeurs. Tel que le permet l'article 12 du recueil des cadres, l'expérience pertinente de monsieur Alexis Doucet, déterminée « comme équivalente à du service continu aux fins de l'établissement du quantum des vacances », est fixée à cinq (5) semaines.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-08-5228

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu de lever l'assemblée à dix-sept heures trois (17h03).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE